Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 022-212203764-20260521-20260702-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TREVE

2026-07-02

Nombre de conseillers
en exercice : 19
présents : 14
votants : 17

Séance du 21 mai 2026

OBJET : Restaurant scolaire : devis fontaine à eau et contrat d'entretien

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 12 mai 2026, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

Présents : MMES et MM. FOULFOIN F, JEGLOT B, PERENNEZ G, BOIZARD L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, PASCO G, LE BORGNE PY, TRENY C, QUERO S, LE CAER S, LE BONNIEC V, RAFFRAY Y.

Absents excusés : FRABOULET C. qui a donné pouvoir à MAUVIEUX O.
OLLITRAULT S. qui a donné pouvoir à LE CAER S.
CLEZIO P. qui a donné pouvoir à FOULFOIN F.
LE BOUFFOS R. qui a donné pouvoir à ROUXEL D.
ROUXEL D.

Secrétaire de séance : JEGLOT B.

Brigitte Jéglot, Adjointe au Maire, présente les devis pour l'achat d'une fontaine à eau pour le restaurant scolaire.

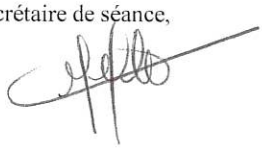
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient le devis de la société Aquadom pour un montant de 1 495 € HT comprenant la fourniture et la pose.
La dépense sera mandatée en section d'investissement.

De plus, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat d'entretien d'un montant de 120 € HT par an.

Pour copie conforme,
Le Maire,



La secrétaire de séance,



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le 22 mai 2026

Le Maire,

